APPEL A CANDIDATURES

La Chambre d'agriculture et de la pêche est susceptible de recruter **en CDI, à temps complet** :

Un Comptable Centre de gestion (H/F)
ROME : M1203

Rattaché (e) au Chef Comptable, le(a) Comptable assure les missions suivantes :

1. Accueillir, informer et répondre aux demandes des ressortissants

- Accueillir – en RDV, par téléphone et par mail - les Ressortissants de la CAP-NC souhaitant adhérer au centre de gestion
- Informer, renseigner et expliquer aux Ressortissants les services et prestations des centres de gestion. Savoir expliquer les avantages et les bénéfices d'avoir une gestion détaillée de son exploitation
- Être force de vente : relance des prospects, contractualisation (convention, lettre de missions et fiche tarifaire)

2. Tenir la comptabilité selon les normes agricoles

- Réaliser la saisie comptable dans le respect des normes de la comptabilité en général et spécifiquement du secteur agricole
- Tenir les comptabilités en analytique pour les dossiers le permettant selon les procédures en place
- Assurer les contrôles de cohérence des écritures, des valorisations selon les standards technico-économiques ou selon les connaissances validées auprès du comptable-Conseil
- Assurer les écritures de clôture nécessaires pour finalisation et validation des dossiers avant remise suivant les procédures en place
- Assurer le respect des échéances comptables, fiscales et sociales pour les adhérents en conformité avec le calendrier de travail du centre de gestion
- Assurer des remises de gestion et rédiger des commentaires de gestion

3. Accompagner les adhérents dans la gestion de leur exploitation

- Accompagner les adhérents dans leurs démarches administratives
- Accompagner les adhérents dans les bonnes pratiques de gestion et de suivi comptable de leur exploitation
- Assurer les prestations proposées par les centres de gestion de la Chambre dans le respect des procédures en vigueur
- Faire le lien avec un comptable-conseil pour finalisation et remise des dossiers

4. Assurer le suivi des dossiers adhérents

- Assurer la remise des documents nécessaires en temps et heure par des adhérents pour une bonne tenue comptable
- Assurer la complétude et la validité des documents
- Suivre les créances et participer activement à leur recouvrement quand nécessaire
- Alerter le comptable-conseil de tout fait susceptible d'entrainer une complication ou un litige avec l'adhérent.

5. Venir en soutien des missions d'accueil et administratives de l'antenne (occasionnel)
6. Représenter la CAP-NC
7. Participer aux démarches transversales de la CAP-NC

Localisation :

- Poste basé sur l'antenne de La Foa (ou Bourail à discuter)
- Déplacements réguliers sur l'ensemble du territoire

Profil souhaité :

- Bac+2 en comptabilité
- Expérience souhaitée sur un poste similaire
- Permis B obligatoire
- Connaissance du monde agricole serait un plus
- Maitrise du plan comptable : règle et nomenclature des comptes

- Compétences en comptabilité analytique ou comptabilité agricole serait un plus
- Sens du service client, capacité à comprendre et répondre aux besoins des ressortissants
- Avoir des connaissances basiques en gestion et bulletins de salaire serait un atout
- Connaissances XL Compta serait un plus
- Être à l'aise dans le pack office notamment en Excel et Outlook

Les candidats(es) intéressés(es) doivent adresser, au plus tard **Vendredi 05 Septembre 2025**, par courrier au siège de la Chambre d'agriculture et de la pêche – BP 111 – 98845 Nouméa cedex – ou par mail **rh@cap-nc.nc** leur dossier complet comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Président de la Chambre d'agriculture et de la pêche ;
- Un CV actualisé indiquant la date d'arrivée sur le territoire si non citoyen(ne) calédonien(ne) ;
- Les prétentions salariales.

Les copies des diplômes et les justificatifs d'emploi pourront être demandés ultérieurement.

Les personnes retenues sur dossier seront convoquées pour un entretien devant le comité de recrutement.

La Chambre d'agriculture et de la pêche se réserve le droit de ne pas donner suite ou de ne donner qu'une suite partielle à cet appel à candidatures.

Le Directeur Général,

CHAMBRE D'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE • NOUVELLE-CALÉDONIE •

Guylain DE COUDENHOVE